Monsieur le Maire, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je ne suis pas favorable au projet de la serre photovoltaïque qui est gigantesque et dénature le paysage de Génissieux.

Son implantation à l'entrée du village et sa taille démesurée sont pour moi les principales raisons de mon désaccord.

J'ai assisté à la réusion du 30 septembre 2026. Les opposants à ce projet étaient nombreux et leurs objections bien fondées m'ont fait comprendre que d'autres problèmes se posaient.

M. le Commissaire a fait une enquête sérieuse et a défendu le projet du côté technique mais n'a pas su ou pu répondre à certaines demandes.

Devons-nous tout accepter quel que soit l'impact négatif de ce projet ?

C'est une aubaine pour M. Patel qui bénéficie de la prise en charge de l'installation de la serre par Urbasolar qui en connaît tous les rouages et qui lui impose une superficie et un volume conséquents. On n'est plus dans le domaine agricole mais industriel. Est-ce bien raisonnable ?

Lors de cette réunion, j'ai retenu les remarques et interrogations sur les conséquences (jugées négligeables) de cette implantation : les oiseaux qui vont se heurter aux vitres, les abeilles qui risquent de se retrouver prisonnières après avoir butiné dans la serre, l'éblouissement causé par les panneaux solaires, le bruit, les intempéries, l'électricité avec un raccordement de 7km, l'irrigation, les haies et leur entretien, quelles cultures sous serre, le chantier et le transport par camions tout au long de la journée, et bien d'autres réflexions... Je ne parle pas des riverains foncièrement hostiles à ce projet.

Tout me semble bien flou ; l'étude du dossier est superficielle et incomplète. Aucune vue aérienne et au sol de cette construction nous a été communiquée.

Selon moi, **en l'état**, **ce permis de construire** ne peut et **ne doit pas être accepté**.

Je vous remercie de prendre en compte ma position sur ce projet.